

**L'emploi des énoncés ancrés et des énoncés coupés
dans la narration de Robbe-Grillet, « La jalousie »
comme exemple.**

**Asst. Ens. Lubna Abdullah Mohammed Hasan,
Université de Bagdad,
Faculté des langues,
Département de français.
lubna.shubbar@gmail.com**

Résumé.

Toutes communications humaines (orales ou écrites) contiennent à la fois une énonciation et un énoncé. Ces deux notions forment l'interaction dans les sociétés ; car c'est un acte individuel où le locuteur produit un énoncé adressé à un ou plusieurs destinataires dans une certaine circonstance. Les deux notions jouent un rôle important dans la narration de Robbe-Grillet, notamment dans « La jalousie ».

La narration de Robbe-Grillet est une nouvelle technique romanesque qui nous expose des scènes d'une structure métaphorique de la vie d'un mari jaloux dont la jalousie est implicitement saisie à travers des répétitions obsessionnelles ; des scènes qui se trouvent dans un refrain infini, avec un temps presque toujours au présent.

Cette recherche répond aux questions concernant l'importance de l'usage des énoncés ancrés et des énoncés coupés de la situation d'énonciation que Robbe-Grillet avait intégré dans son roman « La jalousie ».

Nous avons trouvé qu'en montrant les échanges de parole, le narrateur a utilisé l'énoncé ancré, mais en revanche, il a utilisé l'énoncé coupé pour montrer les sauts de narration.

Les mots clés : énonciation, embrayeurs, énoncé ancré, énoncé coupé.

1- Introduction :

Cette recherche étudie les deux types de production verbale appelés : énoncé ancré dans la situation d'énonciation, et énoncé non ancré, dite coupé de la situation d'énonciation, d'une part, et la différence entre cette production (l'énoncé) et le mécanisme de sa mise en charge par le sujet parlant (l'énonciation), d'une autre part.

Ces deux concepts occupent beaucoup de linguistes tel : Emile Benveniste, Dominique Maingueneau, J.M. Adam, Grawitz. En effet quand nous pensons et quand nous parlons, ce n'est pas par des mots séparés mais par un assemblage de mots qui est organisé d'une façon logique et grammaticale. Pour cette raison toutes communications humaines, orales ou écrites, contiennent à la fois un énoncé et une énonciation¹.

Signalons que ces deux types d'énoncés se distinguent par la présence ou l'absence d'un certain nombre d'éléments ou d'indices appelés (embrayeurs).

L'objectif de notre étude est de montrer le rôle et l'emploi de la structure énonciative de l'énoncé ancré et celle de l'énoncé coupé dans la narration de (La jalousie) d'Allain Robbe-Grillet et de savoir pour quelle raison le narrateur a emprunté ce style.

Notre étude s'appuie sur l'approche énonciative qui nous aidera à bien distinguer entre les deux types en question. Cette approche est « *une méthodologie consistant à dégager les différents moyens linguistiques par lesquels un locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et sa position par rapport à l'énoncé* »².

Cette approche consiste à relier le sens des unités linguistiques aux facteurs extralinguistiques. C'est-à-dire elle prend en considération les phénomènes (facteurs) liés aux conditions de production du discours.

Comme plan, au début nous définirons les deux concepts, de l'énonciation et de l'énoncé, en employant un tableau pour distinguer la différence entre les deux, puis nous aborderons les deux types d'énoncés et leurs indicateurs. Finalement, nous soulignerons les fonctions, dans une analyse énonciative des actants et des circonstants dans les propriétés textuelles de chaque énoncé.

2- Définitions :

2.1-Enonciation /énoncé.

Nombreux linguistes ont défini ces deux notions et parmi eux, Benveniste qui a avancé ces définitions de l'énonciation « *mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » ou « *acte individuel par lequel un locuteur met en fonctionnement le système de la langue* »³. Cependant Adam a défini le discours par un « *énoncé caractérisable par des propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accomplie dans une situation* »⁴.

Grawitz souligne que « *les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases, mais comme des textes. Or, un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit* »⁵.

Alors, l'énonciation est une opération de produire un énoncé par un sujet parlant (un énonciateur) pour transmettre un message au récepteur (destinataire) à l'intention d'atteindre une réaction⁶.

« *Dans l'énonciation, nous considérons successivement l'acte même, les situations où il se réalise, les instruments de l'accomplissement* »⁷.

En d'autre terme, c'est l'énonciation qui fait l'énoncé, car l'énonciation est le mécanisme le « dire », tandis que l'énoncé est le « dit ». L'énonciation est un acte linguistique par lequel les éléments du langage sont rendus spécifiquement signifiants. Par contre, l'énoncé est le résultat concret (parole prononcée ou texte écrit). L'énonciation est difficile à cerner et à transcrire, mais l'énoncé est saisissable pour l'un des sens (ouïe/vue) et bien sûr on ne peut pas reproduire l'énonciation parce qu'elle est consistée en un acte individuel et unique. Mais pour l'énoncé on peut le reproduire oralement ou par l'écrit, ou bien par des moyens techniques modernes⁸.

Nous avons fait le tableau ci –dessous pour rendre cette différence plus claire :

L'énonciation	L'énoncé
1. C'est un acte linguistique	1. C'est un résultat linguistique
2. C'est le dire	2. C'est le dit
3. Elle n'est pas saisissable	3. Il est saisissable par l'ouïe ou la vue
4. Elle ne peut pas être reproduite	4. Il est reproductible

2.2-Situation d'énonciation :

Les énoncés sont produits lors d'une circonstance précise et particulière qui n'est jamais la même. C'est ce qu'on appelle (la situation d'énonciation).

En une production linguistique, la situation d'énonciation est un ensemble d'actes dont le producteur est un (sujet parlant). Sa fonction est de mettre en évidence un système d'interaction discursive dans lesquelles les actants se trouvent intégrés, pour que la communication s'établisse ⁹.

La compréhension des énoncés dépendent de cette situation, sans laquelle les énoncés ne peuvent pas être ni clairs ni saisis. Dans ce cas, l'énoncé est interprété en référence de la situation dans laquelle il a été produit. Celle-ci permet, grosso modo de déterminer qui parle à qui, ou qui écrit à qui et dans quelle circonstance. Cette situation se caractérise par des marques ou des indices spatiaux, temporels et personnels appelés (les déictiques, les repères ou les embrayeurs ¹⁰).

Ex : Tu seras plus tranquille, ici.

Je suis venu hier.

2.3-**Les embrayeurs** * :

L'embrayeur : « est une classe de signes dont le sens varie avec la situation. Son rôle est d'embrayer le message sur la situation »¹¹.

Selon Culioli : « on a toujours une opération de mise en relation qui fournit à un terme une valeur référentielle qu'il n'avait pas auparavant [...] les termes peuvent alors renvoyer à des lexèmes, à des relations prédicatives ou à des points d'ancrage énonciatifs. Cette conception d'énonciation permet d'analyser les différentes valeurs d'emploi des phonèmes qui prennent alors leur sens dans l'énoncé »¹².

Donc la référence représente une partie intégrante de l'énonciation, car, dans un énoncé on trouve en effet des éléments référentiels renvoyant à certaine situation d'énonciation, désignant les actants, les circonstants et les temps verbaux :

- 1- Les pronoms personnels (je, tu, nous, vous).
- 2- Les adverbes de lieu (ici, là)
- 3- Les adverbes de temps (maintenant, aujourd'hui, hier)
- 4- Les variations temporelles du temps (temps verbaux) ¹³.

2.4-**Enonciateur, destinataire** :

L'énonciateur est aussi appelé locuteur ou sujet d'énonciation. C'est lui qui assume la responsabilité de son énoncé. « L'acte même de

produire un énoncé est le fait d'un locuteur qui mobilise la langue pour son compte. La relation du locuteur à la langue détermine les caractères linguistiques de l'énonciations »¹⁴. Il est représenté par la première personne du singulier, pour désigner le sujet parlant du discours . Ex : Jacques m'informe : « Demain, je partirai à Marseille ».

- Le destinataire est aussi appelé interlocuteur, récepteur, auditeur ou Co-énonciateur. Il est représenté par le pronom de la deuxième personne du singulier ou du pluriel, renvoyant à celui qui reçoit le message ¹⁵.

Ex. : Jacques dit à son frère : « Tu te souviens de ces photos de notre enfance ? »

L'énonciateur et le destinataire sont appelés (actants), ils représentent l'un des embrayeurs dont la présence ancre l'énoncé dans la situation d'énonciation. Signalons que le destinataire peut être multiple (quand on s'adresse à plusieurs personnes à la fois), contrairement à l'énonciateur ¹⁶.

3- Présentation de l'énoncé ancré dans la situation d'énonciation :

L'énoncé ancré est une production verbale écrite ou orale qui ne peut être ni comprise ni saisie qu'en la renvoyant à la situation de sa production, elle contient au moins un indice (embrayeur) pour la repérer ¹⁷.

Dans ce type d'énoncé, l'énonciateur et le destinataire sont en jeu, c'est-à-dire qu'ils sont concernés dans cette situation (comme le dialogue, le discours, ou comme la conversation) car il suppose une interaction d'un énonciateur et d'un destinataire insérés dans le présent de l'énonciation.

Cet énoncé n'a pas de sens en soi, le sens n'existe que par rapport à la référence (à la situation précise dans laquelle il a été produit), car les embrayeurs caractérisent ce type d'énoncé. Ils jouent un rôle fondamental pour ancrer l'énoncé dans la situation d'énonciation.

« La présence du locuteur à son énonciateur fait que chaque instance de discours constitue un centre de référence interne. Cette situation va se manifester par un jeu de formes spécifiques ont la fonction est de mettre le locuteur en relation constante et nécessaire avec son énonciation »¹⁸.

Les indices qui distinguent l'énoncé ancré sont ¹⁹ :

1-Les actants (les pronoms personnels) : le (je), le (tu), le (nous) et le (vous).

2-Les circonstants (l'indicatif du temps et du lieu) : maintenant, aujourd'hui, hier, demain, cette année...

Ici, à gauche, à droite, derrière, ...

Ex : Jeudi, 17 avril 2004, au jardin des Tuileries, Sophie a dit à Hélène : « Demain, je t'attendrai ici. ». On voit que cet énoncé contient plusieurs embrayeurs qui permettent de mettre en relation l'énonciation à son énoncé, car l'adverbe (Demain) signifie précisément le (Vendredi, 18 Avril 2004. Le pronom (je), désigne l'énonciateur (Sophie), le pronom (te) renvoie au destinataire (Hélène). La terminaison (ai) indique le futur de l'indicatif. Et finalement, l'adverbe (ici), renvoie au lieu de l'énonciation (jardin des tuileries).

3- Les temps verbaux :

-le présent de l'indicatif représente le moment présent de référence, c'est le temps de l'énonciation et tout ce qui est en rapport avec le moment présent du discours.

Ex : « *Tu sais bien qu'il ne faut pas rapporter la lumière ici. Elle attire les moustiques.* »²⁰,

-Le passé composé indique le moment passé de l'énonciation.

Ex : « [...] *je lui ai proposé de descendre au port [...]* »²¹.

-L'imparfait représente la continuité (le temps est employé avec l'énoncé ancré et l'énoncé coupé à la fois).

Ex : « *Vous n'aviez qu'à m'arrêter avant !* » ' « *Mais je ne voyais pas.* »²²

-Le futur simple ou le futur proche pour indiquer le moment futur de l'énonciation.

Ex : « *Nous partirons de bonne heure* »²³,

« *Je crois que je vais rentrer.* »²⁴

« *Quand même, dit Franck, je crois que je vais partir.* »²⁵

1- L'analyse énonciative des quatre cas ancrés dans la narration de Robbe-Grillet :

4-1 : **La première séquence :**

« *Tu sais bien qu'il ne faut pas apporter la lumière ici. Elle attire les moustiques.* » dit A...²⁶

L'énoncé ci-dessus contient trois embrayeurs. Il a commencé par :

- (Tu), pronom personnel de la deuxième personne du singulier qui désigne le destinataire (celui à qui l'énonciateur parle) pour montrer que l'énonciateur (A...) s'adresse au destinataire (Franck) qui est juste en face d'elle, et l'interdit d'approcher toute sorte de lumière.

-Le verbe savoir (sais) : est un verbe du 3^e groupe au présent de l'indicatif, à la deuxième personne du singulier (désigne le destinataire, Signale que l'incident se produit au moment présent de l'énonciation.

- ici : c'est un circonstant de lieu, il montre l'endroit où se produit l'événement. Il indique le lieu de l'énonciation, il est souvent accompagné par un élément extra linguistique (un geste) pour désigner un endroit précis (la terrasse) par rapport à l'énonciateur (A...) et au destinataire (Franck).

L'énoncé se termine par montrer la cause de l'interdiction : « elle attire les moustiques. »

Cet énoncé est ancré dans la situation d'énonciation car les actants (A...) et (Franck) et le circonstant (ici), ont lien avec cette situation.

Le narrateur a cité cet énoncé à cause de sa vision obsessionnelle et de ses sentiments excessifs de jalousie envers sa femme (A...). Cette jalousie ne vient pas de vide, elle est évoquée à cause des comportements qui se passent devant lui. Il croit que (A...) ne voulait pas apporter la lumière, uniquement pour s'approcher de Franck et non pas à cause des moustiques... c'est elle-même qui prend la charge de la disposition des trois fauteuils sur la terrasse d'une manière que celui qu'elle a désigné à Franck et le sien se trouvent proches l'un de l'autre, tandis que celui qui a été désigné à son mari se trouve éloigné d'eux²⁷. La position du troisième fauteuil, toujours éloigné des deux premiers, indique la relation faible entre le narrateur et sa femme.

4-2 : La deuxième séquence :

*« Je lui ai proposé de descendre au port. Mais elle n'a pas voulu à cause de l'enfant. »dit Franck.*²⁸

Cet énoncé contient deux embrayeurs :

- Je : pronom personnel de la première personne du singulier, désigne l'énonciateur (celui qui produit l'énoncé : Franck)
- Le verbe proposer (ai proposé) : est un verbe du 1^{er} groupe au passé composé de l'indicatif, à la première personne du singulier pour désigner l'énonciateur.

Cet énoncé est ancré, il s'est produit à un moment passé par rapport à la situation de l'énonciation, pour indiquer un événement déjà fini.

Dans cet énoncé, Franck est l'énonciateur qui s'adresse à (A...), le destinataire, en lui parlant de sa femme (Christiane) et de son enfant. Ni Christiane, ni l'enfant ne supportait le climat tropical, et la chaleur semble même produire chez eux de véritables crises de paludisme et de mal de tête qui bourdonne à la longueur de la journée ²⁹.

Le narrateur, par cet énoncé, veut montrer que Franck ne donne aucune importance à sa famille et montre son indifférence puisqu'il avait l'habitude de voir sa femme et son fils souvent malades, enfermés dans la maison. Franck pense que c'est mental ces choses-là puisque sa femme prétend que c'est toujours à cause du climat ³⁰.

4.3- : **La troisième séquence :**

« *Vous n'aviez qu'à m'arrêter avant !* » dit (A...).

« *Mais je ne voyais pas* » proteste Franck³¹.

Le premier énoncé contient trois embrayeurs :

-vous : pronom personnel morphologiquement de la deuxième personne du pluriel équivalant à un singulier (vous de politesse). Il désigne le destinataire.

-verbe avoir (aviez) : verbe du 3e groupe, à l'imparfait de l'indicatif, à la forme négative.

-me : pronom personnel de la première personne du singulier qui indique l'énonciateur.

Le deuxième énoncé contient deux embrayeurs :

-je : pronom personnel de la première personne du singulier qui désigne l'énonciateur.

-verbe voir (voyais) : verbe du « 3e groupe à l'imparfait de l'indicatif à la forme négative.

Le narrateur décrit cet incident quand (A...) versait du cognac à Franck et c'était beaucoup trop, ce qui a poussé Franck à lever la voix en disant : « Halte là ! » en levant la main en l'air à la hauteur de sa tête, les doigts écartés, tandis que A... se mettait à rire et répond : « *Eh bien ! Il ne fallait pas regarder ailleurs.* »³².

Le narrateur fait une très longue description de cet incident suscité par sa jalousie... il précise même la distance entre la main gauche de (A...) et la main droite de Franck qui était de dix centimètres presque³³.

Le narrateur est comme un objet, comme une caméra qui tourne autour de sa femme. Il décrit minutieusement tous les détails concernant sa femme. Il les voit se dévisager sans rien ajouter.

4-4 : la quatrième séquence :

« *Nous partirons de bonne heure, dit Franck.* »³⁴

« *Je crois que je vais rentrer, dit Franck.* »³⁵

« *Quand même, dit Franck, je crois que je vais partir.* »³⁶

Le premier énoncé contient deux embrayeurs :

-nous : pronom personnel de la première personne du pluriel indique que l'énonciateur est associé au destinataire sur le lieu même de l'énonciation (A... et Franck).

-verbe partir (partirons) : est un verbe du 3^e groupe au futur de l'indicatif, désigne l'énonciateur et le destinataire ensemble.

Le deuxième énoncé contient trois embrayeurs :

-je : pronom personnel de la première personne du singulier qui indique l'énonciateur (Franck).

-verbe rentrer (vais rentrer) : une périphrase verbale* qui exprime le futur proche, et il est un verbe du 1^{er} groupe.

Même analyse pour « *Je crois que je vais partir* ».

Le premier énoncé parle du projet (partir en ville) que Franck et A... avaient déjà prévu quelques jours avant, ils avaient décidé de partir à une heure matinale pour gagner du temps car (A...) voulait acheter beaucoup de choses en ville.

Dans le deuxième énoncé, le narrateur montre que Franck ne donne aucune importance à sa famille car s'il avait vraiment envie de partir, il aurait une bonne raison à donner ; la maladie de sa femme et de son enfant qui étaient seuls à la maison. Mais il parlait seulement de l'heure matinale à laquelle il devait se lever le lendemain³⁷.

2- Présentation de l'énoncé coupé de la situation d'énonciation.

L'énoncé coupé est un énoncé qui ne contient aucun embrayeur pour relier l'événement à la situation d'énonciation, comme s'il s'agissait d'une personne qui s'adresse à une autre en lui racontant une histoire, une anecdote ou un proverbe où l'énonciateur et le destinataire n'en font pas partie³⁸.

« *Dans l'énoncé coupé on ne rencontre que le non-personne. Tout se passe comme si personne ne prenait en charge l'énoncé. Coupé de tout lien avec le présent d'énonciation. De ce fait, le présent, le passé*

composé et le futur y sont atypiques. Le temps de base en est donc le passé simple, qui est associé à l'imparfait. »³⁹.

Donc ce type d'énoncé peut être compris indépendamment de la situation d'énonciation.

Ex : Jeudi, 17 Avril 2004, au jardin des Tuileries, Sophie dit à Hélène : « Les parisiens cernèrent La Bastille, le 14 Juillet 1789. »

On voit que cet énoncé n'a aucun lien ni avec l'énonciateur (Sophie) ni avec le destinataire (Hélène). Le temps et le lieu d'énonciation (17 Avril 2004, au jardin des Tuileries) sont coupés du temps et du lieu de l'énoncé (Le 14 Juillet 1789, La Bastille). Cet énoncé est donc un récit, car tout est séparé du moment présent. Signalons que le moment de l'énoncé est le moment où se déroulent les événements du récit. L'énoncé coupé est privé des embrayeurs mais parfois, on y trouve des indicateurs comme :

- Les pronoms : il, elle, ils, elles.
- Les indicatifs de temps et de lieu : en 1789, le 14 Juillet, la veille, le lendemain. A Paris, au Nord de la France, dans la salle.
- Les temps verbaux : le passé simple est le temps de base de cet énoncé.

L'imparfait est un temps commun pour les deux types d'énoncé.

3- Analyse énonciative des trois cas coupés dans la narration de Robbe-Grillet :

6-1 : première séquence :

*« Mais, par malheur, il est justement rentré plus tôt ce jour-là, ce que personne ne pouvait prévoir. » dit Franck*⁴⁰.

Il : pronom personnel de la troisième personne du singulier, renvoie à un personnage du roman africain que le locuteur et le destinataire connaissent déjà.

C'est un énoncé coupé de la situation d'énonciation dont les événements ne concernent ni l'énonciateur ni le destinataire. Ces détails ont relation avec les incidents du roman africain. Ce roman occupe Franck et (A...) depuis quelque temps. Ils parlent de ses personnages, de ses lieux, comme s'il s'agissait des choses réelles, des endroits situés en Afrique et des gens qu'ils auraient bien voulu connaître, et même il arrive parfois de reprocher aux personnages du roman certaines conduites comme s'ils étaient de vrais amis⁴¹. Franck parle de la conduite du mari, dans le roman africain, il le traite comme coupable d'avoir négligé sa jeune femme blonde qui accorde ses

faveurs aux nègres : « *Quand même, dit Franck, coucher avec des nègres...* ». (A...) *se tourne vers Franck qui la regarde à son tour, et elle demande en lui adressant un sourire rapide : « Eh bien ! Pourquoi pas ? »*⁴²

Le narrateur a évoqué cet énoncé parce qu'il trouve qu'il y a un trait commun entre les conduites de A..., Franck et les personnages du roman africain.

6-2 : Deuxième séquence :

« *Un mille-pattes.* »⁴³

C'est un énoncé coupé, construit d'un seul mot et qui ne contient aucun embrayeur. Il est privé d'actants et de constants (je, tu, ici, maintenant...). Le narrateur a évoqué cet énoncé lorsque A... a soudain aperçu un mille-pattes sur le mur du salon où elle se trouvait avec Franck. Cet événement suscite sa jalousie, en voyant Franck réagir rapidement lorsqu'il prend la serviette et s'approche du mur et écrase la bête sur le mur puis sur le sol.

Cette scène est répétée plusieurs fois dans le roman et elle se modifie avec chaque répétition. D'abord « un mille-pattes » dans les pages 50, 56, 62, 112, 163, 145, puis « une scutigère de taille moyenne longue à peu près comme le doigt », dans les pages 61, 96, 129, puis « la bête » pages 63, 97, 127, 166, et « la bestiole » pages 97, 151, 128, ensuite « un mille-pattes araignée » et « un mille-pattes minute »^{*} page 128, « il est gigantesque, les antennes allongées et ses pattes sont immenses étalées autour du corps » page 163, « l'animal » page 165, et finalement « un margouillat » page 195. Cette scène décrit l'extrême sentiment de jalousie chez le mari (le narrateur) car à chaque répétition on trouve une exagération dans la description de taille du mille-pattes, il grandit et devient gigantesque. Le narrateur décrit la trace qu'avait laissée le corps courbé du mille-pattes sur le mur, comme une forme d'un point d'interrogation. Cette trace est gravée dans sa mémoire, il essaie de l'effacer à l'aide d'une gomme dure à grain, puis il essaie avec une lame de rasoir⁴⁴.

Quand la jalousie du mari est au sommet, le mille-pattes devient (énorme) et la tache se montre sombre et visible⁴⁵.

« *La tâche est sombre.* »⁴⁶

« *Sur le mur nu la trace du mille-pattes écrasé est encore parfaitement visible.* »⁴⁷

« *La tâche est toujours là elle est de couleur jaune vif.* »⁴⁸

Quand sa jalousie baisse, il ne la voit presque pas.

« *La tache formée par les restes du mille-pattes est à peine visible sous l'incidence rasante* »⁴⁹

Toutes ces choses-là sont mentales, c'est la psychologie interne du narrateur et son sentiment de solitude et de l'incertitude à l'égard de la relation adultère entre sa femme A... et Franck. Pour cela, il voit la trace formée comme un point d'interrogation, partout, sur les murs de la maison, sur les dalles, sur le ciel, sur la vallée, sur le jardin et sur la rivière⁵⁰.

6-3 : troisième séquence :

« *Il a une belle voix, ce garçon.* » dit A...⁵¹

IL : pronom personnel de la troisième personne du singulier, renvoie à un indigène noir qui se trouvait sur le pont de rondins.

C'est un énoncé coupé de la situation d'énonciation. Il ne contient ni actants, ni constants qui le lient à la situation d'énonciation.

Le narrateur évoque cet énoncé pour fuir sa vision obsessionnelle envers sa femme. Il commence à décrire l'indigène qui se trouvait sur le pont de rondins : un noir vêtu d'un pantalon bleu et d'un tricot de corps, les pieds nus et avec un vieux chapeau, penché sur la surface liquide⁵². Ensuite il décrit ce que les indigènes réparent depuis un certain temps. Ils sont en train de remplacer le bois du pont, envahis par les termites, par des troncs tout neufs. Cette description se répète plusieurs fois dans le roman, chaque fois que le narrateur se trouvait seul dans la maison et les soupçons envahissent son cerveau, comme les termites qui envahissent les troncs du pont.

Conclusion :

Nous avons mentionné dans l'introduction que l'objectif de notre étude est de montrer le rôle et l'emploi de la structure énonciative de l'énoncé ancré et celle de l'énoncé coupé dans la narration d'Alain Robbe-Grillet. Nous pouvons donc conclure que :

- L'importance des deux énoncés en question réside d'abord dans la façon de montrer les échanges de parole entre A... et Franck, là où l'énoncé inclut l'empreinte du locuteur et de l'interlocuteur, puis dans les sauts de narration où l'énoncé est privé de tous types d'embrayeurs.
- Il y a des scènes anciennes qui ont lieu dans le passé, mais qui sont toujours présentes dans la tête du narrateur- « *c'est un éternel présent de la conscience* » (Bothorel et al. 1976 :40)- des

événements passés qui surviennent à cause des incidents provoqués par la présence de Franck (le voisin), et à cette occasion, le narrateur a utilisé les énoncés coupés de la situation d'énonciation pour montrer les sauts de narration, surtout lorsque A... est ailleurs, loin de ses yeux et il n'arrive pas à la surveiller. Alors il commence à décrire le mille-pattes et la trace qu'il avait laissée sur le mur du salon. Puis à décrire l'indigène et il termine avec les petits détails du roman africain.

- Plusieurs scènes sont répétées avec quelques nuances et se trouvent dans un refrain durable sans fin, provoqué par sa jalousie et son amour obsessionnel pour sa femme.
- La description des choses occupe une place plus importante que la narration dans ce roman. Remarquons que le narrateur s'intéresse à décrire les meubles, les piliers de la maison, et même à compter les bananiers coupés, c'est parce qu'il souffre d'une distraction et sa jalousie est au sommet, il veut fuir sa solitude et ses idées obsessionnelles. Mais quand A... est présente, il décrit ses boucles noires, souples et lourdes de ses cheveux, ses vêtements, ses gestes et ses conversations avec Franck. Et c'est ici que le narrateur avait utilisé l'énoncé ancré dans la situation d'énonciation, en montrant les échanges de parole qui se déroulent entre A... et Franck. Là où l'énoncé inclut l'empreinte du locuteur ou de l'interlocuteur (Franck et A...). Le narrateur est comme une caméra qui tourne autour d'eux. Il décrit tout ce qu'il voit, mais en même temps il n'est jamais sûr de ce qu'il dit, pour cela il mentionne souvent (probablement) en parlant de Franck et de A..., pour montrer son doute et son incertitude envers eux.
- C'est la nouveauté de la psychologie interne de l'homme moderne incarné dans le mari qui est en même temps le narrateur. Il est halluciné, enfermé dans un monologue interne, il parle à lui-même presque tout le temps, il est le locuteur et l'interlocuteur à la fois. Le temps réel et le temps fictif se confondent, pour cela il n'a pas de temps précis. Et tout le roman se déroule dans sa mémoire, c'est la réflexion de son état d'âme.

Bibliographie.

- 1- ADAM, Jean-Michel (1990), *Éléments de linguistique textuelle* (théorie de l'analyse textuelle), Liège (Belgique) : Mardaga.

- 2- BENVENISTE, Emile, *L'appareil formel de l'énonciation*, in : *langages*, 5^e année, n°17, 1970, l'énonciation. P.P. 12-18, loi : 10.3406 /lgge.1970.2527.
- 3- BENVENISTE, Emile, *Problèmes de linguistique générale*, 2 (Gallimard), 1974, Paris.
- 4- DUCROT, Oswald, *Dire et ne pas dire*, Collection de savoir Hermann, Paris, 1972.
- 5- FISHER, Sophie et FRANCKEL, Jean-Jacques, *Linguistique, énonciation, aspects et détermination*, 1983, Editions de l'école des hauts études en sciences sociales, Paris.
- 6- GRAWITZ, Madeleine (1900), *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz.
- 7- HAKIM, Abba 2013, *Etude discursive et comparative de la subjectivité dans la presse algérienne d'expression française, pendant la campagne électorale d'Avril 2009*, dans les éditoriaux d'El Watan et du quotidien d'Oran, Mémoire. Université Mohamed Cherif Massadia, Souk Ahras, faculté des lettres, des Sciences Humaines et Sociales, Département des langues étrangères, Ecole Doctorale de français.
- 8- HUOT, Hélène, *Enseignement du français et linguistique*, Armand Colin, 1981.
- 9- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'implicite*, Armand Colin, Paris, 1986.
- 10- MARTINET, André, *Syntaxe générale*, Armand Colin, Paris, 1985.
- 11- MBOT, Jean-Emil, *Démontrer les expressions, Énonciation et situations sociales chez les Fang du Gabon*.
- 12- ROBBERT, Stéphane (1991), *Approche énonciative du système verbal*, Edition du CNRS, Paris.

Chercheur: Asst. Ens. Lubna Abdullah Mohammed Hasan, au département de français, faculté des langues, magistère en linguistique, lubna.shubbar@gmail.com

Notes

¹ - Voir à ce propos Grevisse, (Maurice), *Le petit Grevisse*, éd. Groupe de Boeck, Bruxelles, 2009, P. 43.

² - Abla, (Hakim), *Etude discursive et comparative de la subjectivité dans la presse écrite algérienne d'expression française, pendant la campagne électorale d'Avril 2009*, dans les éditoriaux de ElWatan et du Quotidien d'Oran. Mémoire. Université M.ch.Massaadia, école Doctorale de français.

³ - Benveniste, (Emile), *L'appareil formel de l'énonciation*, In *langages*, 5^e année, n°17, 1970, l'énonciation, P.P. 2-18, 10.3406ll-1970.2572.

⁴ - Adam, (Jean-Michel), *Eléments de linguistique textuelle* (théorie et pratique de l'analyse textuelle), Mardaga, Liège (Belgique), 1990, P. 23.

⁵ - Grawitz, (Madeleine), *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, Paris, 1990, P. 345.

⁶ - voir à ce propos Wagner, (Robert-Léon) et Pinchon (Jacqueline), *Grammaire du français*, Hachette, Paris, 1991, P. 30.

⁷ - Benveniste, (Emile), *Problèmes de linguistique générale*, 2, Gallimard, Paris, 1974, P. 81.

⁸ - voir à ce propos Benveniste, (Emile), *Problème de linguistique générale*, Op.cit. P.P. 80-83.

⁹ - Voir à ce propos Fisher, (Sophie) et Franckel, (Jean-Jacques), *Linguistique, énonciation. Aspects et détermination*, édition de l'école des hauts études en sciences sociales, Paris, 1983, P. 11.

¹⁰ - voir à ce propos Maingueneau, Dominique, *Linguistique française*, Hachette, Paris, 1992, P. 12.

* - les embrayeurs peuvent avoir plusieurs synonymes comme : les repères, les diéctiques, les marques et les indices.

¹¹ - Maingueneau, (Dominique), Ibid. P. 12.

(Les embrayeurs peuvent avoir plusieurs synonymes comme : les repères, les diéctiques, les marques et les indices.

¹² - Stéphane, (Robert), *Approche énonciative du système verbal*, Edition du CNRS, 1991, Paris, P. 18.

¹³ - Voir à ce propos Maingueneau, (Dominique), *Linguistique française*, Ibid. P.P. 12,13.

¹⁴ - Benveniste, (Emile), *Problèmes de linguistique générale*, 2, Op.cit. P. 80.

¹⁵ - Maingueneau, (Dominique), *Linguistique française*, Op.cit., P.13.

¹⁶ - Voir à ce propos Benveniste, (Emile), *Problèmes de linguistique générale*, 2, Op.cit. P. 82.

¹⁷ - Voir à ce propos Maingueneau, (D.), *Linguistique française*, Op.cit., P. 14.

¹⁸ - Benveniste, (Emile), *Problèmes de linguistique générale*, 2, Op.cit. P. 82.

¹⁹ - Voir à ce propos Maingueneau, (D.), *Linguistique française*, Op.cit., P.P. 14,15.

²⁰ - Robbe-Grillet, (Alain), *La jalousie*, Ed. de minuit, Paris, 1957, P. 140.

²¹ - Ibid., P. 92.

²² - Ibid., P. 45.

²³ - Ibid., P. 81.

²⁴ - Ibid., P. 80.

²⁵ - Ibid., P. 31.

²⁶ - Ibid., P. 140.

²⁷ - Ibid., P.19.

²⁸ - Ibid. P. 92

²⁹ - Ibid., P. 54.

³⁰ - Ibid., P. 193.

³¹ - Ibid., P. 45.

³² - Ibid.

³³ - Ibid., P. 30.

³⁴ - Ibid. P. 81

³⁵ - Ibid. P. 30

³⁶ - Ibid. P. 31

* - une périphrase verbale ou un temps périphrastique est un verbe qui se construit à partir d'un semi-auxiliaire et d'un verbe à l'infinitif.

³⁷ - Voir à ce propos Robbe-Grillet, *La jalousie*, Op.cit. P. 30.

³⁸ - Voir Maingueneau, *Linguistique française*, Op.cit., P.P.14-15.

³⁹ - Maingueneau, *Linguistique française*, Op.cit., P. 14.

⁴⁰ - Robbe-Grillet, *La jalousie*, Op.cit. P. 83.

⁴¹ - Voir à ce propos Robbe-Grillet, (Alain), *La jalousie*, P. 82.

⁴² - Robbe-Grillet, *La jalousie*, Op.cit. P. 194.

⁴³ - Ibid., P. 61.

* - cette nomination à cause d'une croyance indigène concernant la rapidité de sa piqûre, prétendue mortelle.

⁴⁴ - Voir à ce propos Robbe-Grillet, (Alain), *La jalousie*, Op.cit. P. 130.

⁴⁵ - Ibid., P. 56.

⁴⁶ - Ibid.

⁴⁷ - Ibid., P. 90.

⁴⁸ - Ibid., P. 211.

⁴⁹ - Ibid., P. 69.

⁵⁰ - Voir à ce propos Robbe-Grillet, *La jalousie*, P. 141.

⁵¹ - Ibid., P. 195.

⁵² - Voir à ce propos Robbe-Grillet, *La jalousie*, P. P. 37, 53.

The use of anchored words and the discontinued words in the case of their enunciation in the narration of Robb-Grillet (The jealousy) selected as a sample.

Asst. instructor Lubna Abdullah Mohammed Hasan
University of Baghdad
College of languages
Department of French language

Abstract.

Social communication, whether oral or written, contains the word and the enunciation at the same time. These two concepts constitute the interaction within the community where the latter is a unilateral act through which the speaker produces the word and directs it to the recipient, either alone or combination, in a specific condition.

These two concepts play an important role in narrating Robbe-Grillet's novel (The jealousy). His narrative is a modern novel manner that presents us with scenes showing the life of a jealous husband over his wife by using metaphor. We feel his jealousy indirectly through the use of repetition in some scenes which revolve in an endless need with the use of the present time in most details of the novel.

In this research we try to address the questions related to the importance of using anchored word and the use of discontinued word about the situation of enunciation which was used by the narrator Robbe-Grillet in his novel (The jealousy).

We found that the narrator uses the anchored word to express the condition of speech exchange, but he, in the other hand, used the discontinued word to clarify the narrative leaps

Key words: enunciation, shifters, anchored word, discontinued word.

استخدام العبارات المتصلة و العبارات المنفصلة عن ظروف نطقها

في سرد رواية روب-غرييه (الغيرة) انموذجا.

م.م. لبنى عبد الله محمد حسن.

جامعة بغداد

كلية اللغات

قسم اللغة الفرنسية

الخلاصة.

ان التواصل الاجتماعي سواء كان خطابا شفويا ام مكتوبا يحتوي في نفس الوقت على الكلمة و عملية نطقها . و هذان المفهومان يشكلان التفاعلية داخل المجتمع حيث تعد هذه الاخيرة عملا انفراديا يقوم من خلاله المتكلم بانتاج (الكلمة) و يوجهها الى المتلقي، مفردا كان ام جمعا، في ظرف معين.

يلعب هذا المفهومان دورا مهما في سرد رواية روب-كريبه (الغيرة)، و يعد سرده تقنية روائية حديثة تعرض لنا مشاهد، استخدم فيها اسلوب الاستعارة، لحياة زوج غيور على زوجته . و نشعر بغيرته بصورة غير مباشرة من خلال استخدامه لاسلوب التكرار في بعض المشاهد و تدور في لازمة غير متناهية مع استخدام الزمن الحاضر في اغلب تفاصيل الرواية.

من خلال هذا البحث نحاول الاجابة على الاسئلة المرتبطة باهمية استخدام العبارة المتصلة واستخدام العبارة المنفصلة عن ظروف نطقها و التي استخدمها الكاتب روب كريبه في روايته (الغيرة). لقد وجدنا ان الكاتب استخدم العبارات المتصلة للتعبير عن حالة تبادل الحديث ولكنه في المقابل استخدم العبارات المنفصلة لتوضيح القفزات السردية.

الكلمات المفتاحية: عملية النطق، الدلائل، العبارة المتصلة، العبارة المنفصلة